

Conseil municipal de Lentillac du Causse du 1^{er} avril 2026

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} avril à vingt heures et trente minutes, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire.

Date de convocation : 27/03/2026

Présents : Aurélie POUJADE, Christian ROUQUIE, Magali GOUAULT, Jean-Louis DELPECH, Eva DELPRAT, Domenico DE PAOLIS, Christian LABORDE, Laëtitia FRANCAIT, Carine NEVEU, Laëtitia FLEURY, Julien CASANOVAS

Invités : M. Stéphane SICARD, Conseiller aux Décideurs Locaux

Absent excusé : Aucun

Délibération 2026/21 :

Désignation secrétaire de séance

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise en article L. 2121-15 qu'au « début de chacune des séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **NOMME** Mme Laëtitia FRANCAIT, secrétaire de séance. Elle a quitté la séance à 22h55 et a été remplacée par Mme Magali GOUAULT à partir de 23h05, également nommée à l'unanimité.

Délibération 2026/22 :

Procès-verbal de la dernière réunion

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026, il a été apporté une précision sur le point des indemnités des adjoints « ajout du mot maximale ». Sous réserve que deux erreurs orthographiques soient corrigées, le procès-verbal est validé à l'unanimité.

Présentation du budget et de la fiscalité en présence de M. SICARD

Monsieur SICARD a présenté les principes et le mode de fonctionnement du budget de la Commune. Avec l'accord de Madame le Maire, il a présenté le document de valorisation financière et fiscale 2025 et effectué une simulation, dans le cas où la commune augmenterait la fiscalité de 1%. Il a également répondu aux questions des conseillers municipaux.

Suspension de séance de 22h55 à 23h05. Départ de la secrétaire de séance, Mme Laëtitia FRANCAIT. Mme Magali GOUAULT s'est proposée pour la remplacer, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité.

Délibération 2026/23 :

Désignation référent « Moustique Tigre »

À la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un référent « moustique tigre ». Madame le Maire demande si des personnes sont volontaires.

En l'absence de volontaire, Madame le Maire se propose en tant que référente et se rendra à la première réunion le 14 avril 2026 et sera accompagnée de Mme Eva DELPRAT.

Conseil municipal de Lentillac du Causse du 1^{er} avril 2026

Questions diverses :

M. Christian LABORDE propose l'utilisation de l'application INTRAMUROS pour la commune.

Madame le Maire propose de fixer les prochains conseils les 08 et 15 avril 2026 pour préparer puis voter le budget primitif 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h18

Le Maire
Aurélié POUJADE



Les secrétaires de séance
Laëtitia FRANCART
Magali GOUAULT

Magali GOUAULT



Laëtitia FRANCART

